

2ème semestre 2006



Bulletin

MUNICIPAL

n° 60

Sommaire

03 > 04

SOMMAIRE - ÉDITORIAL

05 > 16

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL INTERCOMMUNALITÉ

- * PVR
- * Presbytère - Mairie
- * Voirie
- * Communication
- * Élections
- * École - Cantine
- * Intercommunalité
- * Centre de Loisirs « Les Marches du Béarn »
- * École de musique

17 > 20

SALLES BÉARN ET OSSAU

21 > 37

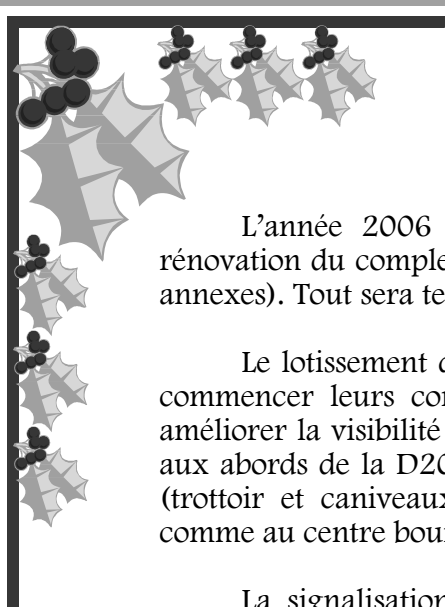
VIE ASSOCIATIVE

- * Amicale des Anciens Combattants
- * ACCA de Navailles-Angos
- * Comité d'Angos
- * Bibliothèque
- * DES GENS T !!
- * Comité des Parents d'Élèves
- * Foyer
- * Loisirs d'Automne
- * Cyclo de Navailles-Angos
- * Volley-ball du Luy de Béarn
- * Paroisse Sainte Croix des Lacs
- * Don du sang
- * Banque alimentaire

38 > 41

INFOS

- * État civil
- * Infos utiles
- * Qu'on se le dise !



L'année 2006 restera marquée par l'ouverture du chantier de rénovation du complexe sportif (salle de sport, salles de réunions et leurs annexes). Tout sera terminé à mi-année 2007

Le lotissement du Clos des Pyrénées a vu ses derniers propriétaires commencer leurs constructions. Des aménagements ont été faits pour améliorer la visibilité et la sécurité sur la D206. Des travaux sont prévus aux abords de la D206 entre le chemin Gourgues et la rue des Pyrénées (trottoir et caniveaux). Les pans coupés seront plantés de végétations comme au centre bourg.

La signalisation sera en place en 2007(numéros de maisons et plaques de voies et chemins). Elle sera complétée par un panneautage révisé de panneaux routiers, de stops, de cédez la passage, limitations de vitesse... sur tout le territoire du village.

Si les financements extérieurs (Conseil général et État) peuvent être obtenus, les travaux de la rénovation de la nouvelle mairie dans l'ancien presbytère pourront être engagés dans les 18 mois à venir. « Ce dossier est complet » dicit les pourvoyeurs de subvention.

L'aménagement du quartier Péret est sur le point de commencer début 2007. les réseaux d'assainissement collectif, les renforcements d'eau et d'électricité sont calibrés de façon à recevoir nombre de nouvelles constructions.

D'autres quartiers aussi bougent : Chemin des Crêtes I et II, Quartier Regen; un accord d'équipement de ces territoires va intervenir entre la commune et les propriétaires concernés.(P.V.R)

2007 sera une année importante au plan des élections puisque les présidentielles se dérouleront les 22 avril et 6 mai suivies par les législatives les 10 et 17 juin. **Notez bien ces dates.**

D'ici là, les fêtes de fin d'année vont nous réunir en famille, entre amis. Je souhaite qu'elles soient comme vous les espérez en retrouvant un peu cet émerveillement d'enfant, dans cette ambiance douce et mystérieuse de Noël.

*Bonnes fêtes de fin d'année,
Bonne et Heureuse année 2007*

Le Maire, Pierre Davezies.



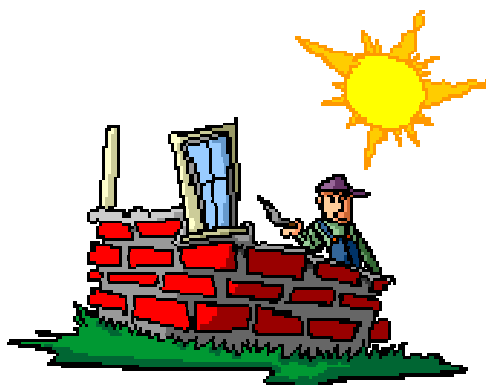
**LES TRAVAUX
LES TRAVAUX
DU CONSEIL MUNICIPAL
ET
L'INTERCOMMUNALITE
L'INTERCOMMUNALITE**

Participation aux Voies et Réseaux

Le POS a cédé la place au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) en février 2005. De nombreux espaces ont été ouverts à l'urbanisation.

De nouveaux quartiers vont voir le jour:

- ✓ Au chemin des Crêtes, deux groupes d'habitations vont pouvoir se réaliser. (12 à 15 maisons nouvelles)
- ✓ Au quartier Régen, près de Sauvagnon, un ensemble de 20 à 25 maisons pourra se créer dans le temps.
- ✓ Après le lotissement des Pyrénées, quelques maisons pourront être bâties au sud des maisons existantes au bord du CD206. Ce sera Pyrénées Sud avec 6 à 8 maisons nouvelles.
- ✓ Au chemin Laborde, 2 maisons vont être construites à côté du lotissement du Balanh.



Pour réaliser les équipements nécessaires, la commune a appliqué le nouveau règlement issu de la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13/12/2000 complétée par la loi urbanisme et habitat du 02/07/2003, la PVR, autrement dit la Participation aux Voies et Réseaux.

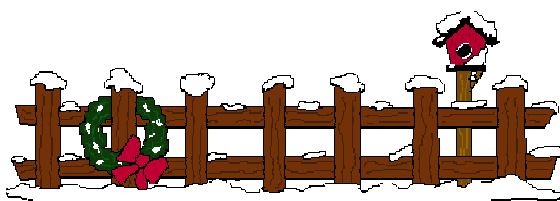
La commune va réaliser tous les équipements nécessaires à l'implantation de ces nouvelles habitations en matière d'eau, d'électricité, d'assainissement collectif, de voirie. L'ensemble des coûts sera payé dans un premier temps par la commune. Le coût d'un m² équipé sera par la suite payé par chaque acheteur de lot lors de l'obtention du permis de construire. Chaque propriétaire concerné n'aura rien à payer tant qu'il ne vend pas de terrain à bâtir.

Presbytère ~ Mairie

La réflexion concernant l'aménagement du presbytère en mairie est en cours. Un architecte a été choisi, Monsieur Vignes; un maître d'ouvrage aussi, la Sémilub. Le conseil municipal a arrêté un programme qui comprend :

- ☞ La redistribution des locaux en salle des mariages, secrétariat, bureau du secrétaire général et annexes au rez-de-chaussée et bureaux et salle de réunion à l'étage.
- ☞ Les aménagements extérieurs comprendront un parking et des espaces végétalisés.
- ☞ Une liaison sera établie entre la nouvelle mairie et l'église et le monument aux morts.

Le permis de construire a été obtenu, certains financements également. D'autres n'interviendront que fin 2007. Les travaux seront réalisés en 2008.



Bâtiment

L'entreprise Zardo est intervenue pour repeindre les volets et les portes de la Mairie.

L'entreprise Niel quant à elle, s'est chargée des fenêtres de la mairie et des volets roulants du Cabinet Médical d'Angos.



Voirie

L'année 2006 s'est terminée par l'entretien habituel des fossés (curage) confié à l'entreprise Lahitte d'Andoins.



L'entreprise Testarouge d'Angos a, quant à elle, effectué l'entretien des bas-côtés et des talus.

Au Lac d'Angos, le sentier de randonnée a été sablé (Entreprise Lahitte); nous rappelons que ces travaux sont financés par les Communautés de Communes :

40 % pour celle de Thèze

60 % pour celle du Luy de Béarn

Le problème du Chemin des Coustalats reste entier. Il est fermé pour cause d'éboulement depuis novembre 2005 et nous attendons les décisions de travaux de l'Institution Adour, propriétaire de la voie.



L'année 2007 verra en priorité la réfection de la chaussée de la Carrère Dou Castet.

La commission a repris le devis estimatif fait par la DDE et les entreprises concernées ont été contactées.

Un élargissement et un empierrement de cette voie seront réalisés dans un premier temps.



Signalisation routière

Contrairement à ce que nous annoncions dans le dernier bulletin municipal, la numérotation des maisons n'a pu voir le jour cet automne, la fabrication et la fourniture du matériel ayant pris du retard. Un flash-info vous donnera le mode d'emploi.

Toutefois, plusieurs commissions municipales ont réfléchi à tous les problèmes liés à la sécurité pouvant être rencontrés sur la voie publique, en particulier la circulation des piétons, l'aménagement des carrefours et la vitesse. Plusieurs propositions ont été faites et soumises à la Direction Départementale de l'Équipement, qui les a validées.

La circulation piétonnière : un trottoir va être réalisé en bordure du CD 206, côté Lotissement des Pyrénées, entre le chemin Gourgues et l'entrée Est de la rue des Pyrénées. Cet aménagement apportera plus de sécurité aux collégiens se rendant à l'abri-bus et à tous les autres piétons. Une seconde tranche de travaux est prévue ultérieurement, toujours du même côté du CD 206, entre les deux entrées de la rue des Pyrénées. Notons dès à présent que ce secteur du village sera limité à 50 km/h sur le CD 206 et à 30 km/h à l'intérieur du Lotissement. Pour information, il faut savoir que le coût du premier trottoir s'élève à 22 000 euros.

L'aménagement des carrefours : en compagnie du responsable de l'Équipement, la commission a visité l'ensemble des carrefours de la Commune. Chaque fois que cela s'est justifié, une priorité a été donnée à une voie par rapport à l'autre, en tenant compte du trafic et de la visibilité. En même temps, la classification des voies a été étudiée (rues, chemins, impasses) et les nouvelles ont reçu une appellation. Dès que tout le travail administratif aura été définitivement validé (enquête publique, délibération du conseil municipal, arrêtés du Maire), les panneaux seront implantés et la signalisation horizontale sera réalisée. On peut prévoir que ce sera fait en Mars 2007.

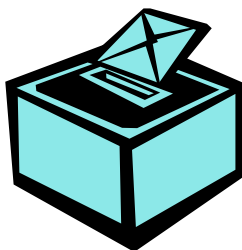
La limitation de vitesse : toujours dans un souci de sécurité, la vitesse sera limitée dans certaines parties de la commune, début 2007. Ainsi, le CD 206 comme indiqué précédemment, sera limité à 50 km/h dans le secteur du lotissement du Clos des Pyrénées, et à 70 km/h entre ce lieu et l'entrée du village, place Jaymes. De la même manière, cette limitation à 50 km/h sera imposée dans tout le quartier d'Angos, dans la partie urbanisée du chemin des Crêtes et au chemin de l'Église entre le lotissement de l'Hermitage et la zone limitée à 30 km/h.

Numérotation des rues

La réflexion de la commission a été guidée par un double souci :

- ✓ La sécurité (intervention plus rapide des secours tels que les pompiers, le SAMU...)
- ✓ Et les services (Poste, EDF-GDF, livraisons)

Le chantier démarrera début 2007, dès réception du matériel.



Élections : 2007 une année très importante

Présidentielles :

1er tour : le 22 avril 2007
2ème tour : le 6 mai 2007

Législatives :

1er tour : le 10 juin 2007
2ème tour : le 17 juin 2007

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au **30 décembre 2006**

Le samedi 30 décembre, la Mairie sera ouverte de 10h à 12h.

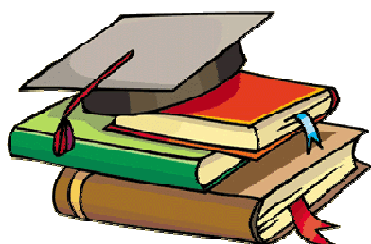
Au-delà de cette date ce sera trop tard !!



Ecole



L'école accueille cette année 133 élèves répartis dans 6 classes conduites par Mesdames Baradat, Bourdillon et Taran, et Messieurs Gabriel (directeur), Garret et Résano, ainsi que Mademoiselle Boissier qui assure le temps de décharge du directeur.



Deux employés communaux (ATSEM) assistent les maîtres des deux classes maternelles.

La salle des instituteurs a été équipée à la rentrée d'un nouvel ordinateur permettant, entre autres, un meilleur accès à Internet.

Cantine

Le nombre d'enfants qui prennent leur repas à la cantine est sensiblement supérieur à celui de l'an dernier. Plus de 35 repas sont servis à chacun des deux services journaliers.

De ce fait, la municipalité a fait appel à plusieurs personnes pour aider au service des repas et surveiller les récréations de cet interclasse.

Étant donné le nombre croissant de convives et les contraintes du contrat qui nous lie à la société prestataire des repas (la Culinaire des Pays de l'Adour), il est de plus en plus difficile d'accepter des inscriptions tardives. En conséquence, nous rappelons aux parents que les tickets doivent impérativement être donnés chaque mardi pour la semaine qui suit. (voir règlement intérieur de la cantine)



Intercommunalité

Information sur le projet dans le domaine économique

Nouvelle implantation de la société ALCYON (ZAC Pont Long)

Projet commercial FOIR FOUILLE et Intermarché : un avis positif a été rendu lors de la dernière réunion de la C.D.E.C.

Projet de construction du bâtiment VERDIER (ZAC du LUY II)

Extension du bâtiment de la société CAZENAVE (ZAC Haut d'Ossau)

Extension du bâtiment d'EXAMECA (ZAC Haut d'Ossau)

RN 134

Suite à la présentation du projet sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, une réunion sur le positionnement a eu lieu. Un accord sur le tracé a été trouvé en accord avec tous les partenaires. Depuis chez Salies « Les Routiers », il rejoindra le rond-point de l'aéroport.

Air de grand passage

Monsieur le Président rapporte au conseil les conclusions des services de la préfecture selon lesquels les aires de grand passage ne correspondent plus aux besoins en stationnement des nomades.

Nous sommes dans l'attente des propositions de la préfecture en la matière.

Agrandissement du Collège

Les effectifs

A ce jour, 647 élèves.

98 % de réussite au BEPC en 2006.

Le projet d'agrandissement

Il est destiné à augmenter sa capacité d'accueil qui passerait alors entre 750 et 850 élèves.

Plusieurs scénarios ont été envisagés.

Le coût du projet serait d'environ 4 millions d'euros pour une augmentation de surface de 1400m². Les travaux seraient terminés pour fin 2008, sauf pour l'extension du restaurant scolaire qui interviendrait prochainement, et sont pris en charge par le Conseil Général.

Maison de Retraite

Deux informations importantes sur la gestion de la Maison de Retraite :

✂ Un nouveau Directeur, Monsieur ROBIN, a pris ses fonctions le 1er octobre 2006.

✂ Un nouveau prestataire pour la restauration (la société AVENANCE) a pris le relais de la SODEXO à compter du 1er novembre 2006 pour un contrat d'un an renouvelable 2 fois.

Le 20 décembre s'est déroulé au centre festif de Sauvagnon le goûter de Noël. Se sont joints aux résidents leur famille et amis, leurs enfants et le personnel.

La crèche

La fréquentation

État des familles accueillies en septembre 2006

57 familles sont accueillies en septembre 2006

Montardon	16 familles
Navailles-Angos	4 familles
Sauvagnon	11 familles
Serres-Castet	12 familles
Extérieur (parents qui travaillent sur la zone)	15 familles

24 enfants fréquentent la crèche à temps complet (tous les jours avec des temps de présence moyens de 8 à 10h par jour).

8 enfants sont inscrits sur la base de 4 jours par semaine.

32 enfants sont présents sur des temps inférieurs ou égaux à 3 jours et demi par semaine.

Le personnel

Un remplacement de congé maternité est à prévoir sur un poste d'auxiliaire de puériculture pour le début de l'année 2007.

Le remplacement de l'infirmière est en cours, une infirmière à temps complet va être recrutée.

Centre de loisirs "Les Marches du Béarn"

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement intercommunal « Les Marches du Béarn » accueille les enfants de Navailles-Angos et Montardon à partir de 3 ans.

Chaque mercredi et pendant toutes les vacances scolaires (sauf Noël), les animateurs proposent des activités variées adaptées à chaque tranche d'âge.



Les camps sont toujours très prisés. Le séjour à Hendaye au mois de juillet dernier comme celui de Cauterets en Août ont eu un réel succès.

Les ados trouvent aussi leur place au CLSH, en particulier au cours de la semaine qui leur est consacrée début juillet.

Cette association est gérée par des parents bénévoles, l'encadrement et l'animation sont assurés par du personnel salarié de l'association : La Directrice Maria Diaz et des animateurs recrutés en fonction du nombre d'enfants inscrits pour les séjours.

L'assemblée générale de l'association se tiendra au cours du 1er trimestre 2007. Tous les parents de Navailles-Angos et Montardon sont invités. Chacun pourra ainsi apporter son concours et ses idées pour les séjours et animations.

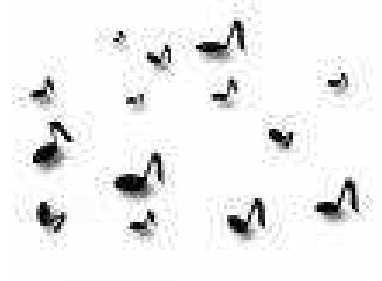


Pour tout renseignement, on peut s'adresser à

Maria Diaz

Tous les jours de 16h30 à 18h30
au 05.59.33.76.07

Ecole de Musique intercommunale du Luy de Béarn



L'école de musique Intercommunale du Luy-de-Béarn accueille prioritairement des enfants et jeunes de la Communauté de Communes auxquels elle dispense un enseignement musical de qualité par le biais de la formation musicale et instrumentale, du chant choral et des ensembles instrumentaux. Son but est de former des musiciens amateurs ouverts à tous les styles de musique et engagés dans l'animation du territoire intercommunal.

Se faire entendre le plus souvent possible, dans les lieux les plus diversifiés de manière à toucher tous les publics est l'un des moyens de concilier ces différents objectifs. La saison passée, c'est au total une vingtaine de prestations qui ont été assurées avec succès, rencontrant un public toujours croissant et séduit par la qualité des jeunes musiciens.

Une autre des volontés affichées par l'équipe des 19 enseignants qui prône la dimension citoyenne de l'éducation culturelle et musicale est de développer des partenariats tous azimuts : en tout premier lieu, avec les établissements d'enseignement musical de la région, mais également avec les structures locales telles que la crèche intercommunale, les écoles primaires, les associations des différents villages. Quelques exemples de ces partenariats illustrent bien cette intention :

- ✿ Désormais, une musicienne intervenante contribue à l'éveil musical des petits de la crèche
- ✿ Un spectacle original, racontant l'histoire de Paris a fait travailler et se rencontrer sur scène musiciens, choristes et danseuses de l'amicale laïque
- ✿ Trois concerts en milieu scolaire ont non seulement été l'occasion de présentation d'instruments mais également d'échanges entre élèves des écoles primaires et les jeunes venus jouer pour eux.
- ✿ Fête de l'école de musique, en 2005 dans le cadre du premier Festinagos et en 2006, en prélude aux Feux-de-la St-Jean de Serres-Castet

Seules ombres au tableau de ce succès :

✓ une certaine inadaptation des locaux mis à disposition dans les communes du territoire. Heureusement, depuis la rentrée 2006, cours de percussions, orchestre d'harmonie et autres ensembles ont enfin trouvé la salle de travail qui leur faisait défaut. Il s'agit des anciens locaux de la communauté de communes, spécialement réaménagés et équipés à cet effet .

✓ le très faible nombre d'enfants de Navailles-Angos, inscrits à l'école de musique (4 seulement !)

Soixante adultes, membres du Chœur du Luy-de-Béarn, comptent également parmi les effectifs de l'école de musique. Véritable vecteur de pratique et de formation musicale à l'usage d'adultes mais également lieu de rencontre et de riches échanges sur le plan humain, ce chœur n'a cessé de progresser en quantité et en qualité, tissant des liens musicaux et amicaux avec d'autres ensembles de la région ou à l'étranger. Les deux concerts donnés à l'automne 2006, dans le cadre de son 10^{ème} anniversaire , ont permis à l'ensemble vocal de franchir un nouveau cap et ont enchanté les 500 auditeurs venus entendre un programme totalement dédié à Mozart.

Chaque année cependant, des adultes se manifestent et expriment, toujours plus nombreux, leur envie de pouvoir intégrer l'école de musique, pour débiter un apprentissage instrumental, se remettre à une pratique musicale ou acquérir les bases d'une culture musicale. Cette demande n'a pas pu être prise en compte jusqu'à ce jour mais fait partie des prochains chantiers envisagés dans le projet d'établissement. De manière à apprécier de quelle manière il serait possible de répondre à cette demande et d'accueillir les adultes à la prochaine rentrée, une enquête sera diffusée de février à fin mars 2006 via le Centre Alexis PEYRET, les mairies ou la communauté de communes.

Comme chaque saison, la programmation musicale de l'École de musique s'annonce riche et variée. Parmi les nombreux concerts et animations musicales proposés sur l'ensemble de la Communauté de Communes ne manquez pas de venir écouter :

- * Vendredi 12 janvier, Montardon, Audition des classes d'accordéon,
Élèves des écoles de musique de Lons, Canton d'Orthez et du Luy-de-Béarn
- * Samedi 17 février, 20h30, Eglise d'Uzein, Concert des grands élèves
- * Vendredi 6 avril, centre Alexis PEYRET, Serres-Castet, Contes musicaux
« L'enfant musique » et « Le cirque volant »
Chœurs d'enfants et ensemble instrumental
- * Samedi 12 mai, 20h30, centre Alexis PEYRET, Serres-Castet, concert de GINSENG TRIO
(latino jazz)
En 1^{ère} partie, ensemble jazz de l'école de musique et percussions afro-cubaines
(présentation du travail réalisé au cours des stages d'initiation consacrés à cette discipline)
- * **Samedi 26 mai,**
 🎵 fin de matinée, Serres-Castet, place des 4 saisons, et fin d'après-midi, **Navailles-Angos**, Concert-Audition des classes de saxophone et jazz, dans le cadre d'un échange avec l'école du canton d'Orthez
 🎵 **à 20h30, salle des sports de Navailles-Angos :** Concert des Rencontres d'Harmonies « à tous vents » qui réuniront tout au long de l'année des musiciens des harmonies de Lescar, Artix et du Luy-de-Béarn
- * Fête de l'école de musique, samedi 23 juin, Sauvagnon.

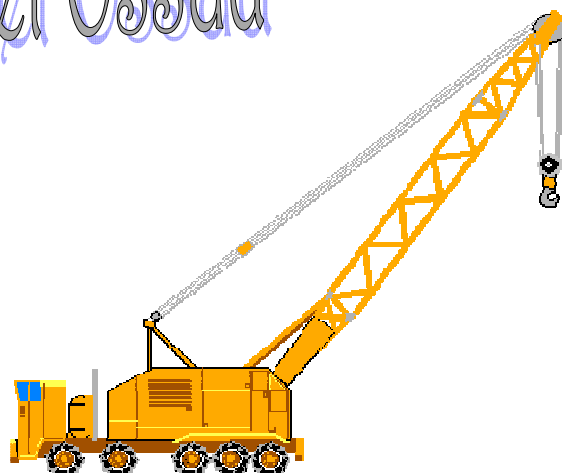
Pour tous renseignements relatifs à l'école de musique intercommunale ou au Chœur du Luy-de-Béarn, vous pouvez appeler Hélène PEREIRA au 05 59 33 26 66 ou déposer un message sur ecoledemusiqueluydebearn@ahoo.fr



Salles Béarn et Ossau

Début du chantier : Septembre 2006

Fin prévue : Juin 2007



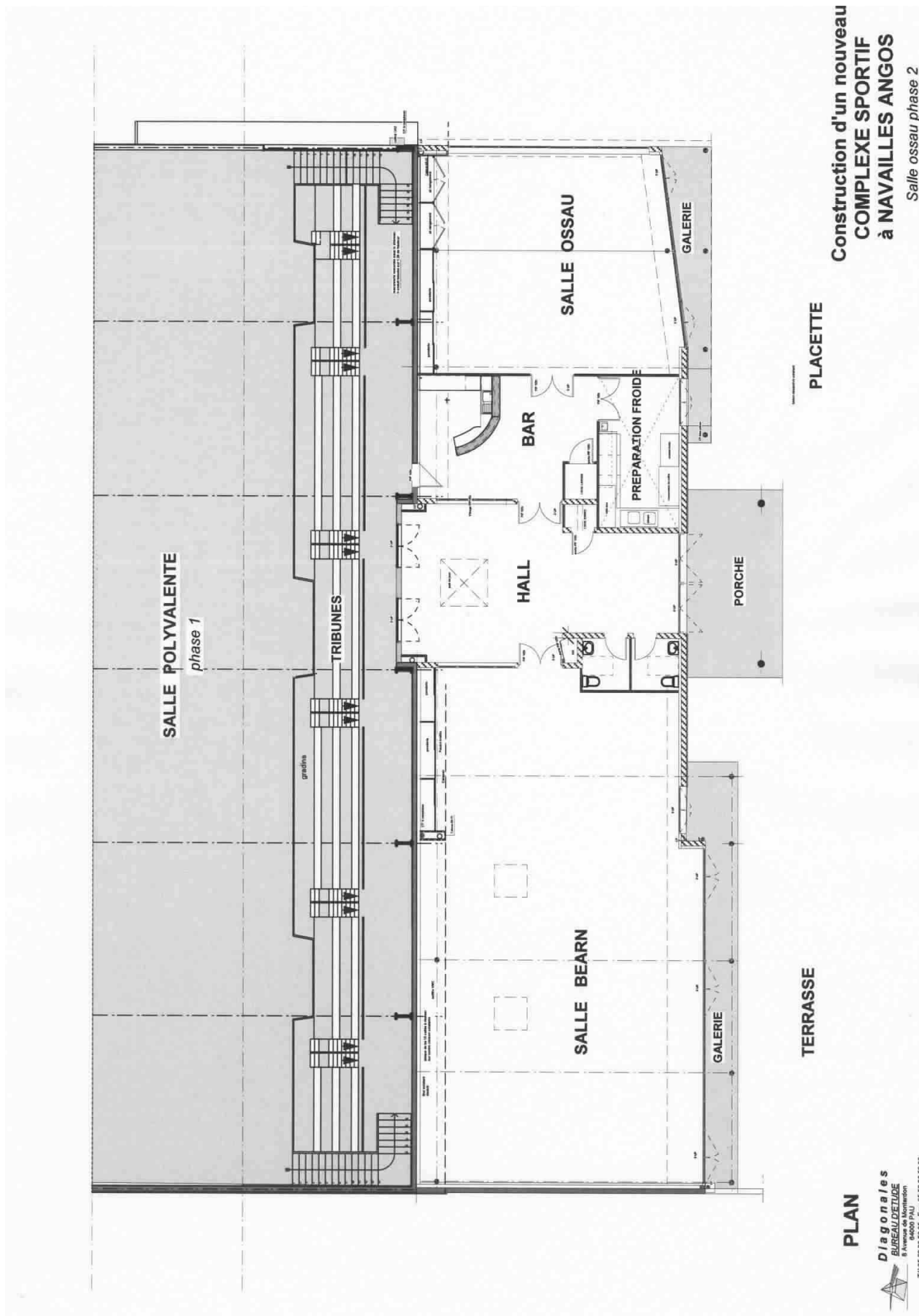
Entreprises retenues :

Larrouturou	Maçonnerie
CMA	Charpente
Plafonds modernes	Faux plafonds
Niel	Menuiseries extérieures
Sarthou	Menuiseries intérieures
Pages	Électricité
Aqua Tech Solaire	Plomberie
Erbinartegaray	Carrelage
Méric	Peinture
SAS Cuisine Collective	Mobilier préparation froide

Budget :

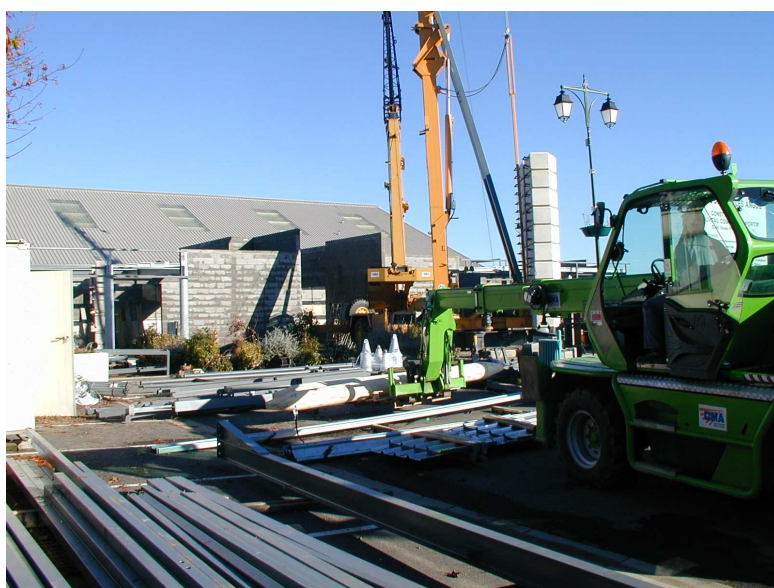
Montant HT 491 940,32 €

Plan :



Photos :





LA VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Anciens Combattants

11 novembre 2006

Le 88ème anniversaire de l'Armistice a été commémoré à **Navailles-Angos** le Samedi 11 novembre 2006 par l'Amicale et l'association cantonale ACPG CATM TOE et Veuves .

La messe, empreinte de recueillement et chantée par toute l'assistance fut célébrée par notre curé Dominique MAYE-LASSERRE à 17 heures .

Elle avait été précédée de l'Assemblée Générale de notre Amicale à 11 heures, puis des cérémonies au monument aux morts à 12 heures sous un ciel gris et même un peu de bruine.

Nous avons eu le plaisir de voir notre camarade :

Michel RODAK, nouveau venu dans notre amicale, décoré de la médaille de la croix du combattant par notre ami J B FOURCADE au titre de l'Amicale des anciens combattants de NAVAILLES-ANGOS



Un vin d'honneur fut ensuite offert en Mairie par la Municipalité où notre Maire Pierre DAVEZIES, entouré de la plupart des adjoints (es) et conseillers (es) et des Présidents d'associations, fit une allocution de bienvenue . J B FOURCADE prit le relais et remercia tout le monde.

Un repas pris en commun, servi par nos amis **COURBET de Sévignacq**, a réuni plus d'une quarantaine de convives, toutes et tous ravis tant sur le plan gustatif que par l'animation et l'ambiance chaleureuse comme toujours où tout se termina par des chansons.

Nécrologie

Yvon Cazala nous a quittés subitement.. Garçon honnête, serviable et travailleur, il avait repris, quartier Lajunte la forge familiale. Il était décoré de la croix du combattant et du titre de reconnaissance de la Nation.

Nous présentons à Élise son épouse, à ses enfants, petits-enfants ainsi qu'à toute sa famille, nos plus fraternelles et très amicales condoléances.

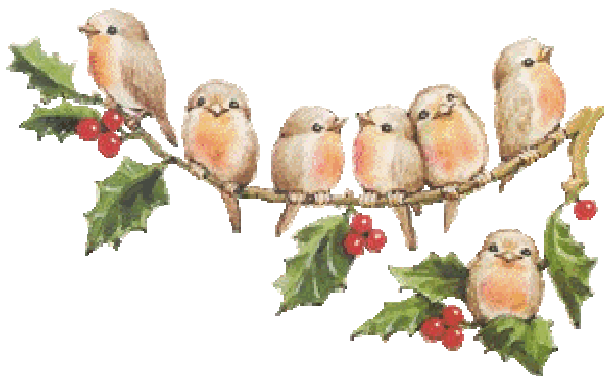
Au nom de notre Amicale, je souhaite à chacune et chacun de vous, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les meilleurs de santé, bonheur et joies de toutes sortes pour vous et vos familles à l'aube de cette nouvelle année 2007.

Que l'année qui vient soit pour vous une année de paix.

Joyeux Noël et bonne et heureuse Année 2007

Le Président

J.B.FOURCADE





ACCA de Navailles-Angos

Du nouveau à l'ACCA :

A la dernière assemblée, le président, le secrétaire et le trésorier font leurs rapports et ont le quitus de l'ensemble des membres présents.

Le président fait part à l'assemblée de son intention de quitter la présidence.

En effet, après 21 ans de dévouement, Dominique Boucau se retire tout doucement car l'assemblée lui demande de nous soutenir dans les premières années de sa succession, ce qu'il a accepté volontiers.

« Nous te remercions pour avoir tenu les rênes de notre association pendant ces nombreuses années. Il y a eu parfois à faire preuve de fermeté et tu l'as fait avec diplomatie sans heurter les sensibilités.

Nous te disons un grand merci et comptons sur toi pour nous aider à faire nos premiers pas et maintenir le fonctionnement de notre ACCA. »

A l'assemblée, nous avons procédé à l'élection du nouveau conseil :

Ont été élus Messieurs	Jean Bernezat	Marcel Larquier
	Alexandre De Balbine	Fabrice Laulheret
	Dominique Boucau	André Marquesine
	Gilles Décla	Xavier Rota

L'assemblée a proposé de présenter la candidature de Jean-Michel Clarac à la fonction de garde; il exerce déjà le piégeage de la faune nuisible et il est prêt à venir chez vous si c'est nécessaire. Nous faisons les démarches auprès des instances concernées pour son habilitation.

A l'issue de cette assemblée, le conseil a procédé à l'élection du bureau. Sont élus :

Président	Alexandre De Balbine
Vice-président	Dominique Boucau
Secrétaire	Gilles Décla
Trésorier	Firmin Ihidoy

Nous rappelons que les gardes sont Messieurs Lauga-Clercq Pierre et Martinez Stéphane; ils sont habilités pour faire respecter les règles de la chasse et à dresser le procès-verbal au contrevenant. L'ACCA continue la régularisation de la faune sauvage sur la commune en respectant les zones de réserves.

Les battues aux nuisibles ainsi que le piégeage continuent et dans la mesure du possible vont s'intensifier. **Attention aux chiens et chats errants qui pourraient se faire prendre !**

Nous demandons aux chasseurs qui ne feraient pas partie d'une battue et qui se trouveraient dedans de se signaler auprès des autres chasseurs, ceci afin d'éviter tout incident. Nous les remercions par avance.

Nous remercions les chasseurs pour leur respect des consignes et leurs demandons de rester vigilants car l'activité de la chasse doit rester un loisir et une passion, pour lesquelles nous devons faire très attention.

Nous rappelons que nous disposons de viande de chevreuil et de sanglier. Pour tous renseignements, adressez-vous auprès des membres du bureau.

Tous les chasseurs et le bureau vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux pour 2007.

Le bureau.

Comité d'Angos

Merci à tous pour votre participation aux fêtes du quartier d'Angos qui ont connu, cette année encore, un vif succès.

Un grand bravo aux jeunes du quartier pour leur travail et leur dynamisme.

Ces fêtes se sont clôturées avec le spectacle de la Ganadéria du grand Soussotte qui a permis aux plus courageux d'affronter les « bêtes à cornes ».

Pour Halloween, les enfants de NAVAILLES-ANGOS ont à nouveau récolté de nombreuses friandises. Le traditionnel goûter offert par le Comité a terminé cet après-midi.

Merci à tous les habitants du quartier de nous avoir ouvert leur porte.



Nous vous donnons rendez-vous pour la soirée Belote pour le début de l'année 2007.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Comité du quartier d'Angos

Bibliothèque



Septembre 2006, la bibliothèque a repris ses activités :

📖 Sa permanence tous les jeudis de 16h à 19h avec Francine Notta qui rejoint notre équipe.

📖 Le mardi à l'école maternelle, où nous sommes accueillies toujours aussi chaleureusement.

Dès 2007, tout en gardant la permanence du jeudi, une nouvelle tranche vous sera proposée le mercredi matin de 10h30 à 12h30, et ce à compter du 10 janvier, grâce à l'implication d'une de nos fidèles lectrices, Claire DARTEYRON.

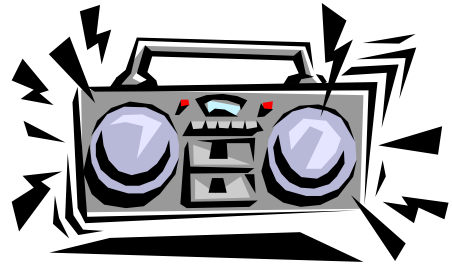
Nous tenons toutefois à vous signaler que lors de notre dernière assemblée générale, nous avons longuement discuté sur la décision de **fermer** la bibliothèque devant la défection croissante d'adhérents.

Venez encourager Aline, Chantal, Claire, Francine, Lyne et Martine qui vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Chantal Wasik

"Des Gens T !!"



Une nouvelle association est née le 3 novembre dernier, elle pèse 12 membres et mesure le travail qui lui reste à accomplir pour organiser le FESTINAGOS et diverses autres manifestations.

Les objectifs de l'association sont :

- ♪ Organiser un dîner spectacle avec démonstration de tchatcha, valse, tango, etc... par une école de danse, ensuite la piste sera pour vous !
- ♪ Organiser des expositions de peinture, sculpture, etc...
- ♪ Et enfin, organiser dans un futur proche des concerts. « voir les futures salles »



Pour vivre, l'association ne compte que sur les diverses subventions et sur les recettes de ses manifestations. Aussi, vous pouvez participer à la vie de l'association en versant la somme de **5 €** et ainsi devenir adhérent de l'association.

Cette carte vous donnera droit à des réductions sur le prix d'entrée à nos diverses manifestations.

Pour recevoir votre carte d'adhérent, adresser votre cotisation à l'association

DES GENS T !!
1, Clos de l'Ossau - 64450 NAVAILLES-ANGOS

Les membres de l'association

Président	Pascal Signoret
Secrétaire	Simon Prévost
Secrétaire adjoint	Catherine Blain
Trésorier	Vincent Mastio
Trésorier adjoint	Loïc Cluzeault
Membres actifs	Stéphanie Mastio Benjamin Schreiber Mickael Hugues Christophe Da Rocha Philippe Jouannot Patrick et Laëtitia Bonilla

Toute l'équipe « DES GENS T !! » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en espérant vous voir nombreux lors de nos manifestations.

Le président
Pascal SIGNORET

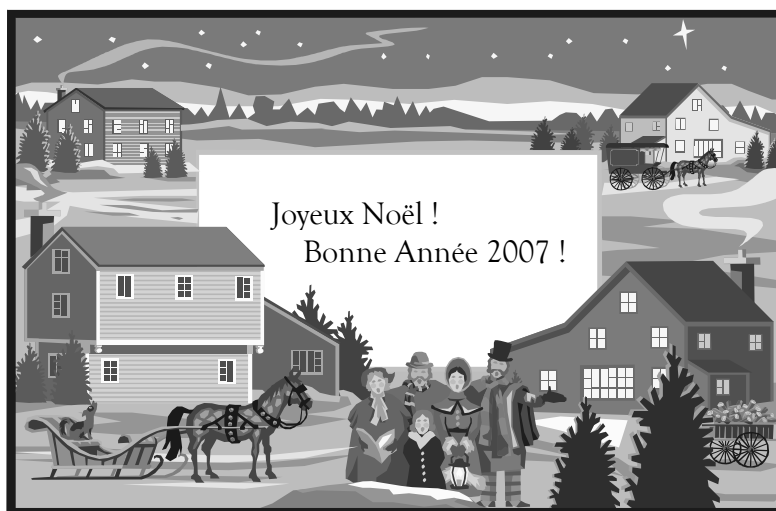
Le Conseil des Parents d'Élèves

L'assemblée générale du Conseil des Parents d'Élèves se tenait cette année le vendredi 15 septembre, un nombre important de parents étaient présents et ont participé à l'élection du nouveau bureau qui se compose comme suit :

Présidente	Angélique BONAMY
Vice-présidents	Jean-Claude PRUDENCE Delphine PEHAU
Trésorière	Sandrine BACABARA
Vice trésorière	Valérie DE ALMEIDA
Secrétaire	Nadège PREVOST
Vice secrétaire	Céline KASIANENKO

La saison a commencé avec une après-midi récréative sur le thème de Noël, le vide grenier le 22 avril 2007 et nous finirons par la Kermesse.

En attendant de vous retrouver bientôt lors de nos manifestations, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.



Foyer

Le conseil d'administration

Présidente	Martine CACHAU	05.59.33.85.62
Vice-président	Pierrot ARRIEULA	05.59.33.82.33
Vice-présidente	Martine PAILLANAVE	05.59.33.84.37
Trésorier	Francine NOTTA	05.59.33.85.90
Trésorière adjointe	Pierrette FOURCADE	05.59.33.83.49
Secrétaire	Virginie MARIE	06.60.77.52.31
Secrétaire adjointe	Geneviève TAVEAU	05.59.33.83.30

Les responsables de section :

CHANT	Lisette MOUSSEIGNERAT	05.59.68.93.33
	Julia LAPLACE	05.59.62.45.04
CYCLO	Jean-Claude LAVIE	05.59.33.81.47
GYMNASTIQUE	Virginie MARIE	05.59.33.81.87
		06.60.77.52.31
MARCHE	Bernadette LOUSTAU	05.59.68.90.12
MONTAGNE	Pierrot ARRIEULA	05.59.33.82.33
PALA	Jean-Claude LAVIE	05.59.33.81.47
STRETCHING POSTURAL	Claire MAHE	05.59.33.98.85
	Virginie MARIE	05.59.33.81.87
YOGA	Évelyne HAU	05.59.33.80.38

Les activités durant ce deuxième semestre 2006

Chant

Notre guitariste, Daniel FOUSE nous a quittés subitement début septembre et c'est avec une très grande émotion que nous avons chanté ses obsèques.

« **Faut pas qu'la vie s'arrête** » nous aurait dit Daniel avec son accent parisien. Aussi c'est en pensant à cela que nous nous retrouvons pour répéter, désormais sans lui, le vendredi soir à 21 h à la Mairie.

Deux sorties ont pu avoir lieu :

A la maison de retraite « Ma maison » (petites sœurs des pauvres) le 21 octobre.

A la Lyre tonkinoise (soirée châtaignes) le 27 octobre.

Cyclo

Si vous désirez pédaler tranquillement, pour le plaisir et l'exercice physique nécessaire à la bonne santé, avec le groupe cyclo du foyer n'hésitez pas à contacter Jean-Claude LAVIE.

Gymnastique

Cette année, nous avons dû nous « exiler » à ASTIS en raison des travaux d'extension des salles de Navailles ; les cours de gym ont lieu à la « salle pour tous » gracieusement mise à notre disposition par la Municipalité d'ASTIS.

Le professeur est toujours Emilie MARQUEZ.

Le mardi de 19h15 à 20 h15 et le jeudi de 10 h 15 à 11 h15.

L'effectif qui avait beaucoup baissé en début d'année, remonte doucement ce qui prouve que les cours d'Emilie sont toujours très appréciés et que, le fait d'aller à ASTIS n'arrête pas les plus motivées, qui se sont organisées pour faire du covoiturage. De plus quelques personnes d'ASTIS ont rejoint le cours.

Le montant de l'inscription a été maintenu à 96 € pour l'année, licence comprise, payable en deux fois.

Pour tout renseignement contacter Virginie MARIE au 05 59 33 81 87 ou 06 60 77 52 31

Marche

Les marcheurs ont rendez-vous le lundi après midi à 14 heures sur la place devant l'école, pour une balade de 2 heures en moyenne guidée par Bernadette LOUSTAU sur les chemins et sentiers du village ou des villages voisins.

Montagne

La traditionnelle sortie montagne à Pont de Camps est prévue les 31 MARS et 1er avril 2007.

Pala

Jean-Claude LAVIE dirige la pala. Depuis Janvier la pala a retrouvé la salle polyvalente le vendredi soir.

Stretching postural

L'effectif est d'une vingtaine de personnes :

Claire, assure 3 séances à la Salle d'ANGOS (pour cause de travaux à NAVAILLES)

le mardi de 18 à 19 heures, le mercredi de 19 à 20 h et le jeudi de 9h à 10 h .

Vous qui souffrez de lombalgies, de rhumatismes, ou qui, tout simplement voulez entretenir votre bonne forme, pouvez contacter directement Claire MAHE.

Yoga

Mireille FOURCADE ne pouvant plus assurer ses cours sur NAVAILLES, Evelyne HAU, cherche un professeur de yoga... Si vous en connaissez un disponible vous pouvez la contacter au 05 59 33 80 38.

Téléthon

Pour le TELETHON le 8 décembre le Foyer a offert un goûter aux enfants, à la sortie de l'école et a proposé la vente d'ampoules pour l'arbre de lumières, de ballons à emporter. Il y a eu bien sûr un point dons.

Réveillon

Le Foyer réveillonne cette année à la salle d'ANGOS, la soirée est ouverte à tous, adhérents ou non. Le prix varie entre 20 et 25 €/ personne (chacun participant aux préparatifs).

Les projets du Foyer

Les « petites jeunes » ont de bonnes idées :

☞ un projet **d'atelier Clown théâtre**, porté par Virginie MARIE et Sylvie PETERS mûrit actuellement au sein du foyer et aboutira d'ici peu (dès que douze enfants environ seront intéressés).

Une animatrice intervient auprès des enfants pour leur faire découvrir leur « propre clown intérieur », dans le but pédagogique de se découvrir, accepter l'autre, dépasser ses inhibitions, développer ses capacités, devenir solidaire, prendre confiance en soi, apprendre à se concentrer, à se maîtriser et à se situer dans l'espace, se valoriser. Pour tout renseignement s'adresser à **Virginie MARIE** **au 05 59 33 81 87**
ou 06 60 77 52 31

Nous souhaitons que ce projet réussisse car d'une part, nous sommes tous convaincus que, cette activité est bénéfique pour les enfants, et d'autre part le foyer avec l'arrivée de très jeunes adhérents retrouverait sa raison d'être et sa mission initialement inscrite dans les statuts. (F.J.E.P. signifie Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire).

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente



Loisirs d'Automne

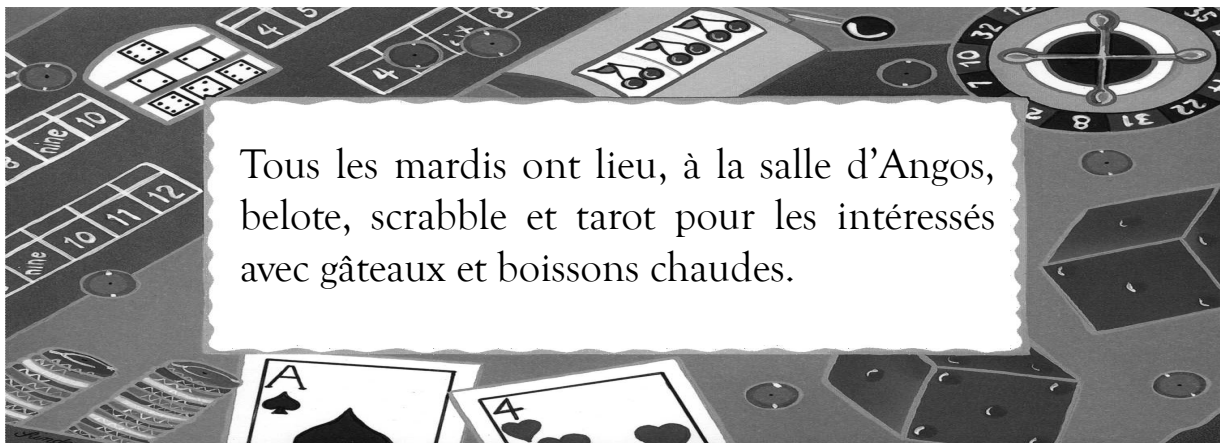
Le club Loisirs d'Automne a perdu trois adhérents, Yvon Cazala, René Augerot et Jacques Hoarau. Aux familles endeuillées, nous présentons nos sincères condoléances.

En septembre, nous avons fait un voyage aux Pays Basque, à Arnéguy.

En octobre, un repas a été organisé chez l'Armandier. 73 personnes étaient présentes.

Le 16 novembre a eu lieu l'assemblée générale des aînés ruraux du département à Mourenx.
(600 personnes environ)

Le 17 décembre a eu lieu un super goûter ouvert à tous les adhérents.



Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous les malades.

A tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année !

Le bureau



Cyclos de Navailles-Angos



Comme tous les ans, notre club a organisé sa traditionnelle « Randonnée des lacs » :

Au mois d'avril, la rando VTT proposant 2 circuits de 35 et 50 km; 82 participants étaient inscrits dont plus de la moitié sur le grand circuit.

Au mois de septembre, la rando Cyclos proposant 3 circuits de 40, 65 et 100 km pour 143 participants.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à l'organisation et à la réussite de ces manifestations.

Nos adhérents ont également répondu présents aux randonnées voisines telles que Sauvagnon, Thèze, Serres-Castet, Mazères; mais nos couleurs étaient également représentées sur l'étape du Tour de France ainsi que sur les cycloportives « l'Ariégeoise » autour de Foix et « la Luis Ocaña » autour de Mont-de-Marsan.

Le groupe cycloportif se distingue également avec une bonne participation de tous aux différentes courses de la région.

Les vététistes se retrouvent tous les samedis à 13h30 pour 2h à 2h30 de balades, ainsi que le dimanche matin, pour sillonner les chemins du secteur. Le VTT est une bonne solution pour découvrir notre région.

Avec l'hiver qui approche, nous devrions voir l'arrivée de nouveaux adhérents pour renforcer le groupe VTT mais aussi le groupe cyclo; n'hésitez pas à venir nous rejoindre car chaque adhérent peut choisir son groupe suivant son niveau ou ses envies du moment.

Bienvenue à tous.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

J.C. Torrès au 05.59.33.86.25

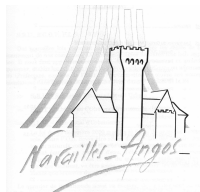
J.J. Pellin au 05.59.33.84.02

J. Jurat au 05.59.33.85.07

Ou consulter le site Internet à l'adresse <http://CyclosNavaillesAngos.free.fr>



Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

	Club de Pala de Navailles-Angos Mairie Route de Morlaas 64450 Navailles-Angos Site Internet : http://PalaNavaillesAngos.free.fr	
---	---	---

Après notre tournoi annuel organisé au mois de Mai dernier et qui a connu un franc succès, nous avons enregistré de nouveaux adhérents, venus renforcer l'effectif de notre association.

Les personnes intéressées par la pratique de la pala peuvent nous rejoindre dès maintenant puisque les licences sont en cours de renouvellement auprès de la FFPB (la saison sportive correspondant à l'année civile).

Rappelons les créneaux horaires qui nous sont actuellement attribués :

Lundi	17h30 à 23h00
Jeudi	17h30 à 20h00
Samedi	8h00 à 12h00



Comme tous les ans, certains membres ont participé aux tournois organisés par les clubs voisins tels que Serres-Castet, Montardon, Buros, Arzacq obtenant de bons résultats avec notamment l'équipe composée de Paolo et Claude qui a remporté la finale de 4^{ème} série du tournoi de Serres-Castet.

Une autre participation a été particulièrement suivie... c'est celle de la soirée « grillades », organisée autour du match France-Brésil, qui a réuni la plupart des adhérents accompagnés de leur conjoint et enfants.

Enfin, rappelons que le site Internet du club <http://PalaNavaillesAngos.free.fr> est à votre disposition ; vous pouvez consulter l'album photos, les résultats complets de notre tournoi, contacter les responsables et obtenir toutes les informations complémentaires pour la pratique de ce sport.

Joyeuses fêtes et bonne année à tous !

Président:

Paolo Ferreira

Tél. 06 87 28 10 74

Pour nous contacter :

Trésorier:

Jacques Jurat

Tél. 06 67 46 08 72

Secrétaire:

Jean-Jacques Pellin

Tél. 06 87 84 23 23



Le VB Luy de Béarn, club intercommunal, compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents répartis en cinq sections où chacun suivant son âge et son niveau trouvera sa place.

Baby et Mini Volley pour les enfants de 3 à 7 ans

Nouvellement créée en partenariat avec le club de LPVB, cette section ouvre ses portes aux tout petits dès l'âge de 3 ans. Encadrée par une dizaine d'éducateurs diplômés elle permet de leur faire découvrir le volley au travers de jeux variés.

Les séances se déroulent les samedis matin de 11H00 à 12H00 au gymnase d'Uzein.

Inscriptions sur place.

École de Volley pour les enfants de 8 à 17 ans

Une école de Volley qui regroupe une quarantaine de garçons et filles dont les entraînements se déroulent à 18H30 les mardis soirs à Navailles-Angos et les mercredis soirs à Sauvagnon.

- ✓ Stages organisés pendant les vacances scolaires
- ✓ Compétitions départementales et régionales le dimanche matin de 9 à 12H30.

Volley Ball loisir pour adultes

Une section Volley loisir pour adultes composée de 3 équipes mixtes, 2 équipes féminines et 1 équipe masculine jouant dans les championnats départementaux Ufolep et Fédéral. Les matchs sont joués en semaine, hors vacances scolaires, pour le plaisir de pratiquer le Volley Ball à tous les niveaux dans la convivialité et la bonne humeur.

La compétition vers le haut niveau

La section compétition qui est composée de 2 équipes masculines.

L'équipe départementale pour la compétition locale.

L'équipe Pré Nationale, en union sportive avec le club de Lescar Pyrénées VB, entraînée par Olivier Lardier (entraîneur national adjoint de l'équipe de France masculine).

Matchs à Serres-Castet, Navailles-Angos, Lescar et Uzein le samedi soir à 20H30, entraînements les mardis, mercredis et vendredis 20H30.

Le Beach Volley

Ouvert à tous, le site Beach-Volley de Sauvagnon vous accueillera sur ses quatre terrains tous les jours à partir d'avril jusqu'en octobre pour pratiquer le Volley-ball sur le sable avec un petit air de vacances.

Sur les parquets ou sur le sable, pour le plaisir ou la compétition, des jeunes aux moins jeunes,

Envolley-vous avec le VBLB !

Site Internet : <http://volley.vblb.free.fr>

E.mail : volley.vblb@free.fr

Contact : Christian Landrieu 05 59 33 99 69

Paroisse Sainte Croix des Lacs

VIE DE LA PAROISSE

Sainte CROIX DES LACS - SERRES-CASTET
est le nom de la paroisse.

Elle comprend les villages **d'Anos, Buros, Montardon, Navailles-Angos, Saint Armou, Serres-Castet: 9 200 habitants d'après le dernier recensement.**

Le siège de la paroisse est Serres-Castet.

Il y a deux autres relais: Navailles-Angos et Montardon.

Un prêtre est au service de cette paroisse:

Monsieur le Curé Dominique MAYE-LASSERRE

résidant au presbytère, 8 chemin de la Carrère

à Serres-Castet (en haut de Serres-Castet)

Tel: 05 59 33 93 30 Fax: 05 59 33 26 39

Courriel : dominique.maye-lasserre@wanadoo.fr

**Pour tout renseignement concernant les baptêmes, mariages, obsèques,
s'adresser à Monsieur le Curé de Serres-Castet.**

MESSES DOMINICALES :

Le Samedi : 18 h 00: Montardon tous les 15 jours. En été à 19 h 00.

Le Dimanche: 9 h 30: Buros ou St Armou.

11 h 00 : église de Serres-Castet (en haut du village).

- ✱ **Le Centre Paroissial de Serres-Castet** situé face à la Poste et à la gendarmerie accueille les enfants qui font le catéchisme et c'est là qu'ont lieu les réunions de parents de toute la paroisse pour préparer les communions.
- ✱ **Le CONSEIL PAROISSIAL**, comprenant des membres des 6 villages (12 personnes), aide le prêtre. Les relais des villages c'est-à-dire tous les délégués de villages, se retrouvent une fois par an, en juin.

Les représentants de Navailles-Angos sont Annie Hoareau, Evelyne Hau.

- ✱ **Le Conseil Economique** (12 personnes) veille sur les finances de la paroisse.
- ✱ Le 17 septembre 2006 **un rallye familial** a permis de sillonner un village avec la complicité des Jeunes. Merci à eux. Rendez-vous pour le **Dimanche 16 septembre 2007, jour de la fête de la paroisse, messe à 11 h et repas.**

LE CATECHISME

C'est dans ces trois relais cités plus haut, ces trois villages, que se fait le Catéchisme pour **180 enfants** avec **20 catéchistes**. L'abbé embauche toujours...

Le catéchisme débute en CE 1 par l'Eveil à la foi avec une rencontre une fois par mois le vendredi de 18 h 30 à 19 h30 au Centre Paroissial de Serres-Castet. Les réunions de parents se font à 20 h 45 le 1° jeudi de chaque mois à Montardon, salle du 3° âge.

Il y a aussi 3 célébrations pour la **petite Enfance de 4 à 6 ans** au Centre Paroissial de Serres-Castet

Les rencontres du CE 2 au CM 2 ont lieu :
chaque **mercredi** de 10 h 30 à 11 h 45 **salle du 3 °âge ou salle** derrière la bibliothèque
ou bien le mardi de 17 h à 18 h 15 (salle du 3° âge)

La retraite pour les enfants de **1° Communion** aura lieu
le mercredi 9 mai 2007 : 9 h 45 – 17 h 30 à Uzein.

Les 1° Communions sont prévues (69 enfants) :
Dimanche 13 mai à 11h **église de Serres-Castet**
Jeudi de l'Ascension 17 mai à 11 h **église de Serres-Castet**
Dimanche 20 mai: 11 h **église de Navailles-Angos**
Dimanche 27 mai : 11 h **église de Montardon**
Dimanche 17 juin : 11h **église de Buros**



MESSES DE FAMILLES

Elles réunissent tous les enfants et les parents 2 fois par trimestre dans nos églises.

« **Un dimanche autrement** » de 9 h 30 – à 12 h 30 : expression libre 2 fois par an : avec 12 ateliers : de peinture, de partage d'évangile, art floral, je prie en dansant, bonne nouvelle du jour, etc.... avec une messe ainsi préparée.

LA CHORALE PAROISSIALE

Composée d'une soixantaine de choristes, notre chorale, est fidèle à tous les rendez-vous importants, pour rendre vivantes et belles nos célébrations religieuses : Noël, Semaine Sainte, Communions et fêtes patronales...

Les répétitions ont lieu **tous les MARDIS**
de 20 h 30 à 22 heures précises
à la Maison pour tous de Montardon.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre : nous serons ravis de vous accueillir.
Tel Michèle Pelfigues 05 59 33 22 07

JOURNAL INTER-PAROISSIAL

* **Un journal inter-paroissial avec la paroisse Ste Quitterie en Béarn: "Campanes"** donne des nouvelles des deux paroisses tous les trimestres..
Abonnement: **12 € par an, ou 18€ de soutien.**

Mariages et Baptêmes

En l'an 2006, **20 mariages** ont eu lieu, et **70 baptêmes**, **37 obsèques dont 8** de Navailles-Angos. S'adresser au prêtre pour préparer ces sacrements.
Les Baptêmes se préparent **tous les 2° jeudis du mois** au Centre Paroissial à 20 h 45.

Un Pèlerinage en France : Sénanque : abbaye du 12° siècle dans le Var, Taizé (lieu de rassemblement international des jeunes) Ars, Lyon, Vezelay, Nevers, aura lieu à partir du 10 juillet 2007 durant 10 jours.

Le programme et le prix sont dans les tracts déposés dans les églises.

**En 2008, pèlerinage en Terre Sainte en avril : 11 jours :
La Jordanie, Israël, La Palestine.**

ACTIVITÉS DE L'AUMONERIE DU COLLEGE DE SERRES-CASTET

Les rencontres d'Aumônerie se passent à l'intérieur du collège pour les 6°. L'aumônerie est composée de 140 jeunes avec un aumônier - prêtre et 8 animateurs (trices) bénévoles.
La majorité des 6° fera la profession de foi **le dimanche 10 juin 11 heures** au trinquet de Serres-Castet pour la communauté des communes du Luy du Béarn..

Avec les jeunes de 5°. La méthode se base sur des recherches où chaque jeune a des petites responsabilités à mener durant toute l'année et au moyen des enquêtes préparées et réfléchies ensemble. 35 jeunes sont inscrits. Ils se retrouvent tous les 15 jours le jeudi 17 h 15 - 18 h 30 au Centre Paroissial de Serres-Castet.

Le Sacrement de Confirmation est en classe de 3°.

Les jeunes, **classes de 4° et de 3°**, se retrouvent pour un camp de trois jours à La Toussaint et **tous les mois au Centre Paroissial de Serres-Castet** le vendredi entre 20 h 15 et 22 h 15. Ils étaient 35 à réfléchir en camp sur le thème : parlez-moi d'amour.

S'adresser à Mr le Curé qui en est **l'Aumônier** pour tous renseignements.

L'AUMONERIE du LYCEE DE MONTARDON

a lieu le jeudi de 17 h 45 à 19 h au lycée même, satellite 1.
Tous les sujets y sont abordés dans un esprit de franchise.
Ils sont 12 à venir.

Contact :

**Abbé Dominique MAYE-LASSERRE
SERRES-CASTET**

Tel 05 59 33 93 30 Fax 05 59 33 26 39

Courriel : dominique.maye-lasserre@wanadoo.fr

Don du Sang

Bonne nouvelle après 2 années de baisse dans les collectes sur le site de Pau :

2003 : 17301 poches

2004 : 16594 poches

2005 : 16161 poches (Navailles-Angos 176 poches)

Une série d'actions correctives pour la promotion et l'adaptation des collectes, a permis aux Association de Donneurs et à l' E.S.F. de Pau (organisme qui collecte les dons du sang) un net redressement du nombre de prélèvements . Lors de l'assemblée de novembre 2006, il a été annoncé:

14362 poches sur 10 mois en 2006 contre 13370 poches sur 10 mois en 2005

(Navailles-Angos 127 poches sur 10 mois en 2006)

Bien que ce résultat soit très encourageant, le total des dons pour E.S.F. Aquitaine – Limousin n'est pas encore suffisant. Le vieillissement de la population à pour conséquence, une plus grande demande pour les traitements médicaux en base de produits sanguins, et en même temps de nombreux donneurs atteignent la limite d'âge et ne peuvent plus donner. Ce déficit impose l'importation de poche ou de produits venant d'autres régions de France ou les collectes restent excédentaires.

L'objectif de la nouvelle année serait d'avoir 15 % de nouveaux donneurs pour atteindre :

16900 poches sur le site de Pau

190 poches sur Navailles-Angos

Nouveaux Donneurs venez nombreux : nous comptons sur vous pour atteindre ce résultat.

PROGRAMMATION EN 2007 DES COLLECTES A NAVAILLES-ANGOS

mercredi 7 mars 2007

samedi 21 juillet 2007

samedi 13 octobre 2007

mercredi 19 décembre 2007

La collecte du mois de mars se fera encore dans les locaux de la Mairie, en attendant celle du mois de juillet pour utiliser la nouvelle salle sur la place du village.

Banque alimentaire

La collecte de la Banque Alimentaire a permis de rassembler 200 kg de denrée non périssable. Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur don à la Mairie, et aux bénévoles qui ont consacré du temps pour les accueillir.

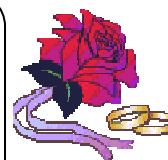
Etat civil



Mariages

Le 7 juillet 2006	Maxime GUIBERT
Le 16 juillet 2006	Pauline REQUENGA
Le 18 juillet 2006	Enola, Louise, Inès DUCES
Le 29 juillet 2006	Énéa, Émilie, Marie PASTURAUD
Le 1er septembre 2006	Mathis, David ZITOUNI
Le 4 octobre 2006	Alicia NOGUÈS
Le 6 octobre 2006	Camille CUYOLLA-JIORI
Le 8 octobre 2006	Pierre, François, Laurent DOUNÈS
Le 22 octobre 2006	Quentin, Guillaume LAENS--PEREZ
Le 29 octobre 2006	Mallaury et Ilan AMIARD
Le 3 novembre 2006	Raphaël LIÉNARD

Le 8 juillet 2006	Guillaume, Christian, Daniel CUNY & Julie, Morgane BASSET
Le 15 juillet 2006	Jean-Laurent, Jacques TARDITS & Hélène LABEYRIE
Le 5 août 2006	Christophe, Etienne SARROUILHE & Anne-Cécile VAILLE
Le 19 août 2006	Stephan BECKER & Delphine, Guylaine LOPEZ
Le 26 août 2006	Jean-Pierre, Daniel, Patrick MINVIELLE & Carine COSTA



Mariages



Décès

Marcel, Jacques MERTZ
Décédé le 14 août 2006
Angéline PEREIRA FRANCISCO
Décédée le 21 octobre 2006
Yvon, Bernard, Gérard CAZALA
Décédé le 4 novembre 2006
Jacques, Florent HOARAU
Décédé le 4 décembre 2006

INFORMATIONS UTILES

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01

Pompiers : 18

SANTÉ—SOCIAL :

Médecin : Docteur Patricia Ganné 05.59.33.82.86

Infirmières : Mme Bernachot et Mme Mivielle
05.59.33.82.24 (répondeur)

Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-
Boulogne : 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées sur ren-
dez-vous (05.59.72.14.72) par Mme Schweitzer et
Mme Capdevielle.

Régime agricole : permanences à Thèze, château
Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et
4ème jeudis de 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMU- NES DU LUY DE BÉARN :

Serres-Castet : 05.59.33.28.90

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LE LUY DE BEARN À SAUVAGNON :

05.59.12.65.65

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RU- RAL (ADMR) :

Thèze : 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :

Thèze : 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)

M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03

Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :

Transports : CITRAM, trois lignes desservent la
Commune quotidiennement.

Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mardi
(containers) et le jeudi (caissettes bleues).

Garde d'enfants : une liste de personnes suscepti-

bles d'assurer des gardes d'enfants est à disposi-
tion à la Mairie.

Mission Locale Rurale Nord Est :

place Sainte-Foy à Morlâas 05.59.33.63.67

Correspondant de presse :

Jacques Lavie-Hourcade.

SERVICES :

Bureau de Poste : ouverture de 9 h 15 à 12 h 15
du lundi au samedi (05.59.33.80.92).

Sateg services des eaux :

Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF

Dépannage gaz : 05.59.84.33.22

Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :

M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70

M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Mardi 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mercredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vendredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :

Jeudi..... 15h00 à 18h00

Samedi 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SERRES-CASTET :

Lundi 14h00 à 18h00

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi ... 14h00 à 19h00

Jeudi..... 14h00 à 18h00

Vendredi... 14h00 à 19h00

Samedi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

QU'ON SE LE DISE !

TRAVAUX ET BRICOLAGE par les particuliers

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteurs, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

Les jours ouvrables de	8h30 à 12h00	et de	14h30 à 19h30
Les samedis de	9h00 à 12h00	et de	15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de	10h00 à 12h00		

HAUTEUR DES HAIES

Art.671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est règlementée en deux zones :

de 0 à 50 cm de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture. (dont le règlement du P.O.S. limite la hauteur à deux mètres)

de 50 cm à 2 mètres de la limite de la propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

BRUIT DES ANIMAUX

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'il sont tenus en laisse.

ELIMINATION DES DÉCHETS PAR LE FEU

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est également interdit.

